



## Comité Directeur de la Ligue de Bretagne d'Escrime

Le Comité Directeur LBE s'est réuni le 14 décembre 2009 à Rennes.

A 20h, Philippe Renneville ouvre la séance. Il excuse les membres absents. La liste de présence est élargée (en PJ).

Le compte- rendu du PV CD LBE du 28 septembre 2009 est approuvé à l'unanimité.

Ph. Renneville présente l'ordre du jour :

### 1. POINT SUR LES ACTIONS ENGAGEES

- Les championnats du monde d'escrime « Paris 2010 » se dérouleront du 04 au 13 novembre 2010. La cérémonie d'ouverture est prévue le 06 novembre et la cérémonie de clôture le 13 novembre. Suite à la proposition d'organiser un déplacement, le CD propose le 06 et 07 novembre. Au programme, la cérémonie d'ouverture, les finales sabre et fleuret masculin valides et non valides. Nous souhaitons désigner un référent parmi les membres du CD et informer les clubs afin de présenter le projet Ligue. M.F Brisset et C.Joseph sont chargés de réfléchir et présenter un projet au prochain CD.
- Concernant le budget d'organisation, la fédération a reçu une offre de garantie de « bonne fin » de la part de l'Etat. La FFE cherche des sponsors et envisage de mettre en place une billetterie. La Ligue est prête à soutenir « Paris 2010 » en prévoyant acheter des places et des tee-shirts qu'elle envisage offrir en guise de récompense aux meilleurs escrimeurs bretons, aux arbitres, aux dirigeants, aux partenaires ...etc. Sujet à évoquer au prochain CD.
- Concernant le projet de déplacement en commun pour la Fête des Jeunes, nous attendons que le lieu d'organisation soit défini. Ce sujet sera à l'ordre du jour au prochain CD.
- Pour le stage de Pâques, l'organisation prévue à Brest n'est pas possible par manque d'hébergement. Le club de Lannion doit présenter une proposition intéressante. Décision au prochain CD.
- Une aide financière est demandée au Conseil Régional de Bretagne pour la mise en place d'un dispositif d'intérêt général. Réponse au prochain CD.
- Vendredi 11 décembre, la Ligue a organisé une réunion d'information sur le CLE à Rennes. Le Président de Ligue, le Président du CDE35 et les parents ont eu l'occasion d'échanger au cours de cette rencontre conviviale. P.Renneville a présenté le CLE, son organisation interne, son budget et les divers financements. Il a également insisté sur le soutien financier apporté par la Ligue aux parents afin de répondre aux frais liés à l'éloignement des jeunes.
- Le site de la ligue est ouvert. Il faudra prévoir la possibilité d'intégrer les CR des CD et des AG. La rénovation de cet outil de communication de ligue sera l'occasion d'informer en temps réel ou très rapidement tous nos licenciés.

### 2. POINT SUR LA VIE SPORTIVE

A) Nous sommes 2063 licenciés, notre objectif pour la fin de saison est de 2200 licenciés, soit -13%. Au niveau national, la baisse est en moyenne de -15%.

B) Création d'un club dans les Côtes d'Armor suite à l'aide financière apportée par la Ligue au début de la saison 2008/2009. Cette association est intitulée « les Fines Lames Henonnaises du Pays de Moncontour ».

C) Ph.Renneville précise les subventions de l'Etat à hauteur de 31500 € et du Conseil Régional de Bretagne pour 5500 €.

D) La FFE a organisé les Lames d'Or le 28 novembre 2009. C.Joseph et S.Larher ont été nommés.

E) Concernant la Labellisation des clubs, les dossiers de Betton et de la Garnison de Rennes sont en cours. Celui de Vannes doit être visé par le CDE56 avant d'être envoyé à la FFE.

M.Legrand demande à mettre en place une procédure plus claire et une visibilité dans le suivi des dossiers présentés.

F) Le Championnat de Bretagne de Sabre se déroulera à Pontivy les 13 et 14 février 2010. Les frais d'hébergement et de repas pour les organisateurs délégués par la Ligue seront pris en charge.

G) T.Leprisé et Ph.Lemoine sont chargés d'assurer l'animation des écoles du Pays de Pontivy. Cette action est prise en charge par la Ligue.

H) Projets « JO LONDRES 2012 », une réunion est prévue par Bretagne 2012. F.Nicolet est désigné comme référent Ligue et sera assisté de C.Joseph.

I) Le CDE29 demande si il est possible de lui verser l'aide de la Ligue prévue sur la quote-part licence. La commission « plan d'actions » est favorable. Le CD donne son accord (7 oui et 1 abstention).

La Ligue rappelle l'importance de présenter un dossier complet sur les plans d'actions des CDE en précisant les résultats des actions menées et les divers indicateurs réalisés.

Il faut rester cohérent entre les actions en direction du HN, du médical, du développement et de la formation.

### 3. REVISION AU POSTE D'ASSISTANTE LBE

M.Legrand a étudié le contrat de Corinne et présente les propositions (en PJ). Le CD envisage à l'unanimité d'adhérer à la CCNS, de valoriser sa classification en 3<sup>ème</sup> catégorie, d'accepter les chèques déjeuners pour un budget de 717,12 € à charge de la Ligue. Concernant l'avenant au contrat, M.Legrand devra rencontrer Corinne et définir, en concertation, le choix et le type de contrat.

### 4. PROJETS DES PLANS D'ACTIONS 2010

En vu des dossiers CNDS Ligues 2010, Ph.Renneville propose aux membres du CD de réfléchir sur de nouvelles actions développantes ou des projets novateurs qu'ils présenteront au prochain CD.

### 5. QUESTIONS DIVERSES

Les membres du CD propose de mener une réflexion sur les dates de clôture des inscriptions aux compétitions de niveau Ligue et les règles à observer sur les inscriptions tardives.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50. Le prochain CD est prévu le lundi 08 février 2010. Le lieu reste encore à déterminer.

Philippe Renneville  
Président de LBE

Christian Joseph  
Secrétaire Général